



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE MONT-ROYAL
LE VENDREDI 23 JANVIER 2026 À 8h30, AU 90, AVENUE ROOSEVELT**

Présents :

Le maire: Peter J. Malouf

les conseillers: François-Patrick Allard
Daniel Pilon
Costas Labos
Sarah Morgan
Caroline Decaluwe
Sophie Séguin

Absents :

les conseillers : Antoine Tayar
Sébastien Dreyfuss

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 8 h 30 et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 26-01-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Sophie Séguin, appuyé par la conseillère Sarah Morgan, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 23 janvier 2026 à 8 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 26-01-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Sophie Séguin, seconded by Councillor Sarah Morgan, and resolved:

To adopt the agenda of the Special Meeting of January 23, 2026, at 8:30.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Adoption du budget de fonctionnement 2026

RÉSOLUTION N° 26-01-02

Objet : Adoption du budget de fonctionnement 2026

ATTENDU QUE conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C -19), le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

Sur proposition du conseiller Daniel Pilon, appuyé par la conseillère Caroline Decaluwe, il est résolu :

D'adopter le budget de fonctionnement 2026, lequel s'élève à 145 520 600 \$, tel que détaillé aux annexes ci-jointes;

D'affecter un montant de 53 000 \$ provenant du surplus accumulé dédié à l'installation d'une œuvre d'art afin de financer la mise en place, en 2026, de la sculpture;

D'affecter 1 611 000 \$ provenant de la réserve financière pour le remboursement de la dette à long terme au remboursement anticipé d'un emprunt à long terme;

D'autoriser la directrice générale à fournir les services, à exécuter les travaux et à engager les dépenses prévues au budget de fonctionnement 2026, le tout en conformité aux dispositions du *Règlement N° 1439 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* afin d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au nom de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Le maire ouvre la période de questions à 8 h 36, aucun citoyen n'est présent donc aucune question n'est posée et la période de questions se termine à 8 h 36.

RESOLUTION NO. 26-01-02

Subject: Adoption of the 2026 Operating Budget

WHEREAS in accordance with Section 474 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, c. C-19), the Council shall prepare and adopt the Budget of the municipality for the next fiscal year and provide therein for revenues at least equal to the expenditures provided therein;

It was moved by Councillor Daniel Pilon, seconded by Councillor Caroline Decaluwe, and resolved:

To adopt the 2026 Budget, in the amount of \$145,520,600 as shown in the attached schedules;

To allocate an amount of \$53,000 from the accumulated surplus earmarked for the installation of a work of art to finance the installation, in 2026, of the sculpture;

To allocate \$1,611,000 from the financial reserve for long-term debt repayment to the early repayment of a long-term loan;

To authorize the Town Manager to provide the services, carry out the work, and authorize the expenditures provided for in the 2026 operating budget, all in accordance with the provisions of *By-law No. 1439 concerning the delegation of powers to officers and employees* to authorize expenditures and to enter contracts on behalf of the Town of Mount Royal.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 26-01-03

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller Costas Labos, appuyé par le conseiller François-Patrick Allard, il est résolu :

De lever la séance à 8 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(signé Peter J. Malouf)

Peter J. Malouf

RESOLUTION NO. 26-01-03

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Costas Labos, seconded by Councillor François-Patrick Allard, and resolved:

To close meeting at 8:36.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(signé Alexandre Verdy)

Alexandre Verdy